



*Le portail* **famille**

## TUTO « Enfant déjà inscrit – Mise à jour » Rentrée 2023-2024

Les activités de restauration scolaire,  
périscolaires, étude et transport en un  
clic!

# Les inscriptions dématérialisées comment ça marche ?

Vous souhaitez **ré inscrire** pour la rentrée scolaire 2023-2024 votre (vos) enfant(s) à la restauration scolaire, aux activités périscolaires, étude, et transport inscription possible jusqu'au 14/07/2023

**Faites le sur le portail famille!**

**Retrouver l'interface du portail famille en flashant ce QR code**



- Un accès n'importe où. n'importe quand depuis un ordinateur. une tablette ou un smartphone <https://portail.berger-levrault.fr/MairieChasseSurRhône38670/accueil>
- Une plateforme complète : réservation, annulation, paiement, tout est là !
- Un espace de paiement sécurisé : plus besoin de se déplacer en Mairie

## Liste des pièces justificatives obligatoires à mettre à jour pour valider votre inscription :

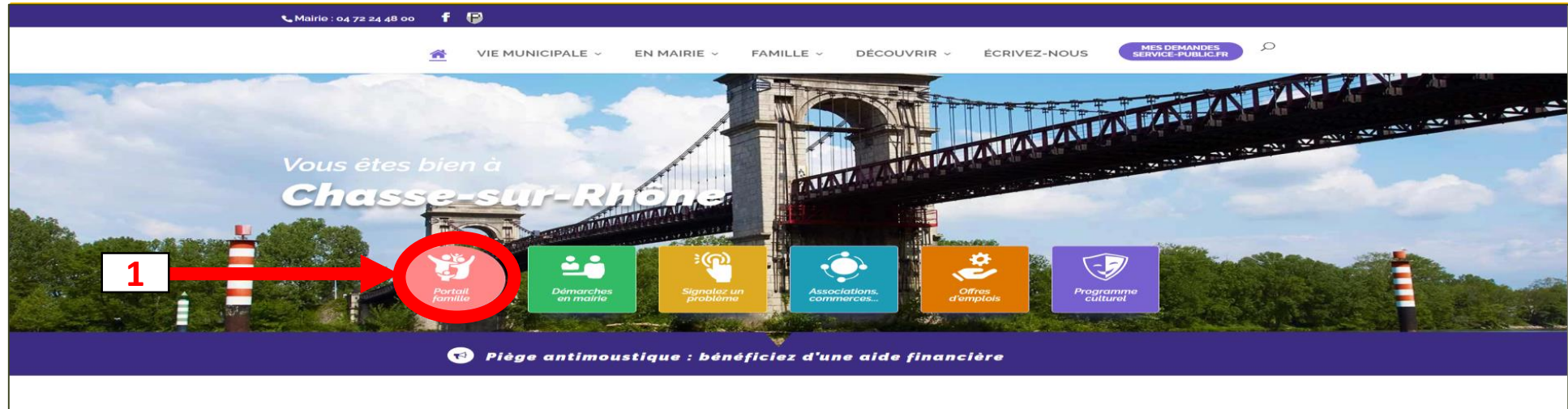


Les pièces justificatives seront à scanner et à mettre sur votre espace famille dans l'onglet  
« pièces justificatives »

Attention si une de ces pièces obligatoires n'est pas mise en ligne votre inscription ne prendra pas effet

- Livret de famille : **SI** changement de situation
- Justificatif de domicile: quittance EDF, loyer... (de moins de 3 mois)  
**SI** changement d'adresse (déménagement)
- Attestation CAF de moins de trois mois **OBLIGATOIRE**
- La fiche sanitaire de liaison: à télécharger, à imprimer, à remplir, à scanner,  
et à ré actualiser autant que nécessaire

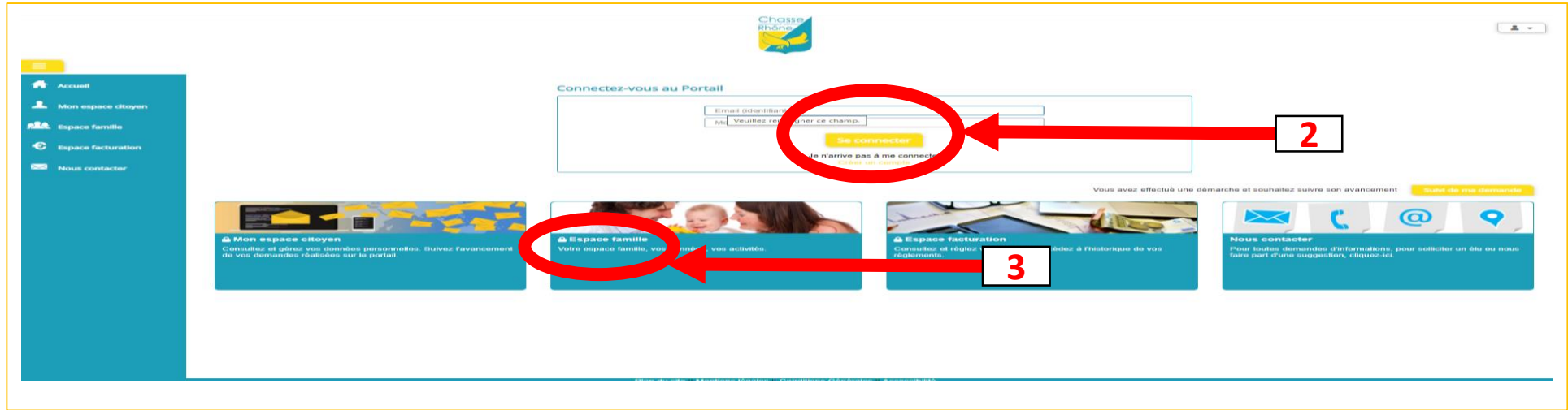




## Comment ça marche?

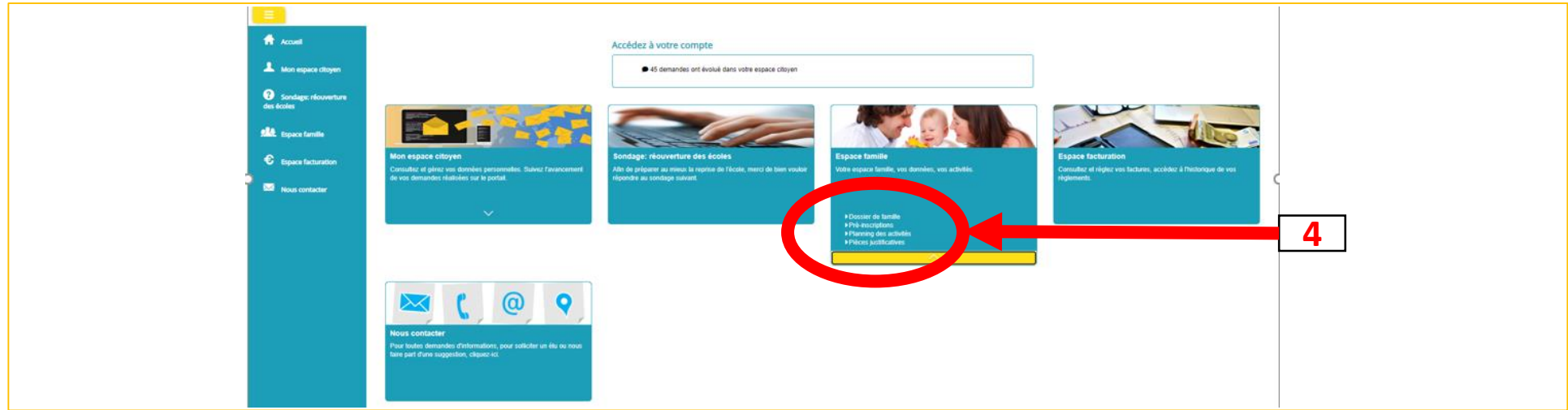
### Je me connecte

- Je me rends sur le portail famille depuis le site de la ville Chasse-sur-Rhône.fr <https://portail.berger-levrault.fr/MairieChasseSurRhône38670/accueil>
- Je clique sur « portail famille »



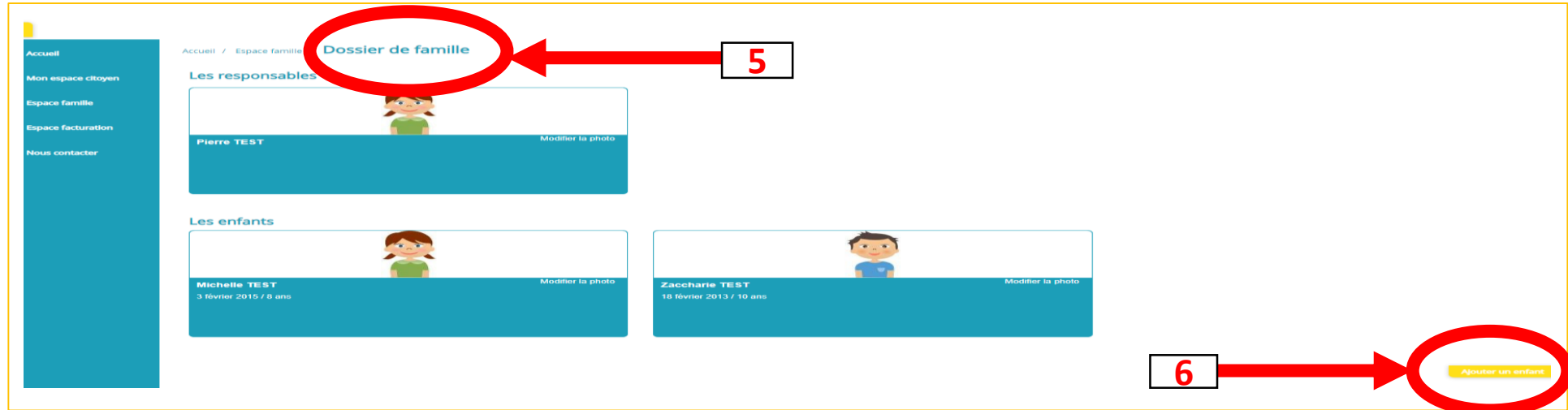
- Je clique sur « se connecter » et je renseigne les champs « adresse mail » et « mot de passe »
- Je clique sur « espace famille » et sur « dossier de famille »

**\* Les champs précédés d'un astérisque doivent obligatoirement être renseignés. Vous pourrez modifier les informations à posteriori, lorsque votre espace personnel sera créé.**



### Onglet général:

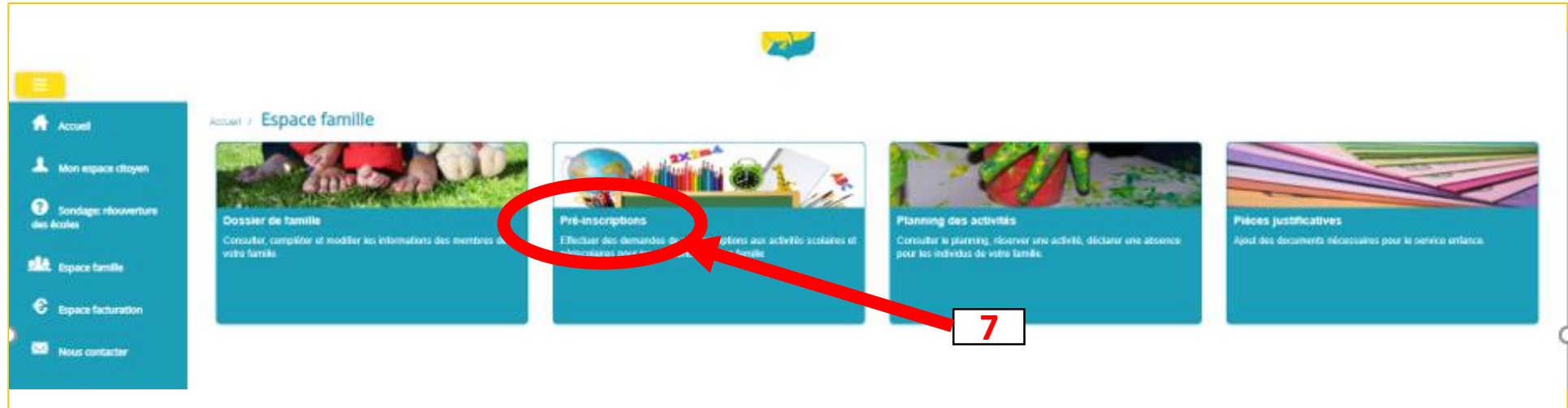
- Je clique sur « espace famille » qui regroupe :
  - \* Dossier de famille
  - \* Pré-inscriptions
  - \* Planning des activités
  - \* Pièces justificatives



### Le dossier de famille

- Je clique sur « dossier de famille » et je mets à jour les champs qui me concerne
- Je peux ajouter autant d'enfant(s) que nécessaire
- Je valide en cliquant sur « soumettre la modification »
- Un accusé d'enregistrement électronique est envoyé sur la boîte mail en indiquant que la demande d'inscription est en cours d'instruction

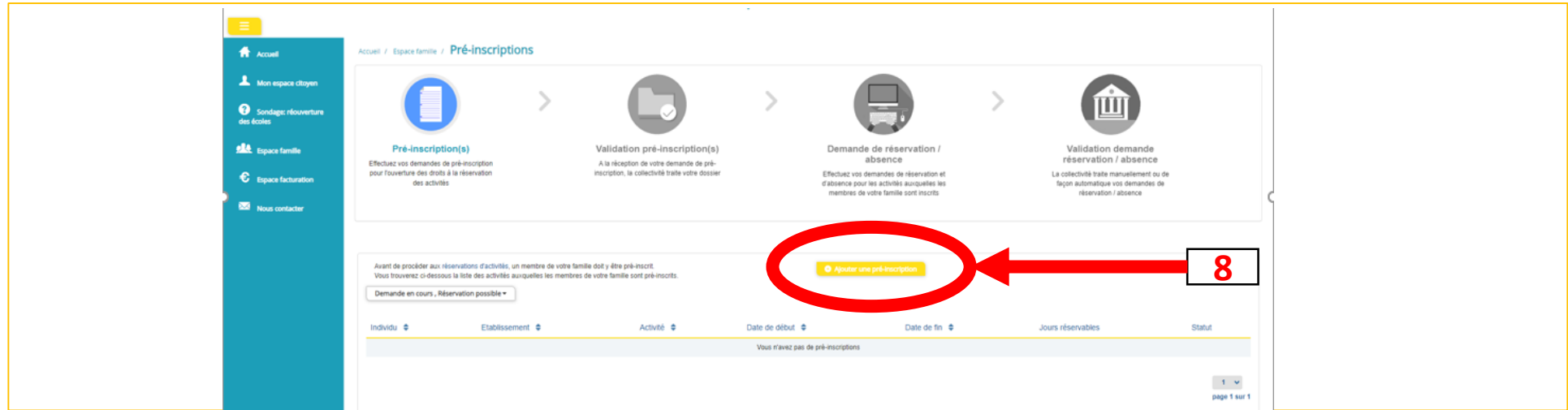
\* Pour suivre les activités de vos enfants, cliquez sur leur image



- Je clique sur « pré-inscriptions » et je mets à jour les champs qui me concerne
- Je fais la manipulation pour chaque activité et chaque enfant

**Astuce:**

Si je fais les inscriptions de mes enfants pour la période de septembre 2023 à juillet 2024 par exemple, je n'aurai pas à revenir dessus sauf pour faire des modifications ou annulations.



Au sein de l'espace famille, l'onglet « pré-inscriptions » vous permet de retrouver la liste de pré-inscriptions de votre (vos) enfant(s) ainsi que d'effectuer une nouvelle demande de pré-inscription.

Un tableau récapitulatif en second temps vous aidera à retrouver:

- Les inscriptions en cours statut réservation possible
- Les pré-inscriptions statut demande en cours
- Les inscriptions terminées statut terminée
- Les pré-inscriptions refusées par la collectivité statut refusée

## Réserver, annuler, voir mon calendrier

- Je clique sur « planning des activités » et je renseigne les champs demandés pour les activités dont j'ai besoin

### ! Rappel:

- Inscriptions/Désinscriptions restauration scolaire, accueils périscolaires, étude = **3 jours avant**
- Inscriptions/Désinscriptions bus = **1 semaine à l'avance**
- Les activités de vos enfants sont récapitulées sous la forme d'un planning. De cette façon vous pouvez consulter l'agenda de votre ou de vos enfant(s) au mois ou à la semaine.
- La présence de votre enfant est confirmée sur ce calendrier hebdomadaire.
- Un code couleur permet de différencier vos enfants.

# Foire aux questions: inscriptions dématérialisées

- **Comment corriger les informations de mon dossier?**
  - **Les modifications d'adresse, ou de coordonnées téléphoniques ou courriel** peuvent être faites directement depuis le portail famille depuis la rubrique Mon compte.
- **Pourquoi me demande t'on d'indiquer mon adresse mail?**

## Renseigner votre adresse mail favorise :

- La communication entre le portail famille et vous-même (renvoi de vos identifiants et mot de passe, modification d'informations...)
  - La notification de mise à disposition de votre facture électronique sur votre compte portail famille, si vous optez pour ce mode d'envoi. La facture dématérialisée (**format PDF**) a la même valeur juridique que celle au format papier. **C'est pratique, écologique et économique !**
- **Comment garder trace de mes factures en cas d'option pour la facture dématérialisée ?**
    - Vos factures restent disponibles sur le portail familles durant 12 mois à compter de leur date d'émission. En outre, vous pouvez les télécharger et les enregistrer parmi vos documents personnels pour les conserver sans limite de temps.

# Bonne ré inscription sur votre portail famille!



## Contact:

Si vous rencontrez des difficultés de connexion (pour s'inscrire, pas de connexion internet...) ou des questions sur la création de votre compte,

n'hésitez pas à nous contacter au service enfance famille au 04.72.24.48.11 ou par

mail à [service.scolaire@chasse-sur-rhone.fr](mailto:service.scolaire@chasse-sur-rhone.fr)